



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

www.fr.ch/diaf

Seules les paroles prononcées font foi !

Mise de bois de la Gruyère

Echarlens, le 6 mars 2026

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, cet événement met en lumière ce que nos forêts ont de plus précieux : la diversité de leurs essences, la qualité de leurs bois, et surtout le savoir-faire de toutes celles et ceux qui les entretiennent, les soignent et les façonnent.

L'échange de bois n'est pas seulement une vente : c'est un baromètre de la vitalité de notre filière et un point de rencontres et d'échanges pour toute la filière. Elle reflète la qualité de la gestion forestière, la richesse des essences régionales conditionnée par l'engagement quotidien des forestiers, des propriétaires, des entreprises et des artisans.

Voir ces billes soigneusement alignées, variées, parfois rares, parfois étonnantes, c'est admirer le résultat combiné de plusieurs décennies de gestion patiente et de travail exigeant.

La remarquable diversité présentée cette année avec 28 essences illustre la richesse de nos forêts fribourgeoises et gruériennes.

Du frêne au merisier, du chêne aux alisiers, en passant par des essences plus complexes comme l'épine noire ou le sumac, chaque pièce raconte une histoire faite de sols, de climat et de soins sylvicoles avisés.

La Mise de bois de la Gruyère, c'est aussi une formidable vitrine de la collaboration régionale. Les fournisseurs représentent toutes les facettes du terrain : les unités de gestion forestières du canton, des propriétaires privés, des entreprises forestières et paysagistes.

Et en face, des scieurs, des tourneurs, des menuisiers, des luthiers, des artisans venus parfois de loin, mais tous animés par le désir d'acquérir un bois local de haute qualité, traçable et durable.

Dans un monde où les circuits courts prennent une importance croissante, la Mise de bois incarne parfaitement ce que nous souhaitons promouvoir : une économie locale forte, connectée, et créatrice de valeur ajoutée au sein même de notre territoire.

Je tiens aussi à souligner le rôle essentiel que joue cet événement dans la formation de la relève forestière. Je l'ai découvert avec satisfaction dans le journal de la Gruyère la semaine dernière. Chaque année, les apprentis forestiers bûcherons s'y confrontent, en conditions réelles, aux évaluations de qualité, aux estimations de volume et aux exigences techniques du marché.

Cette immersion est précieuse : elle ancre leur formation dans le concret et leur permet de comprendre les enjeux économiques et environnementaux de leur futur métier. C'est un investissement pour l'avenir, et un bel exemple de transmission entre générations forestières.

Mesdames et Messieurs,

Notre filière forêt bois traverse une époque de défis importants : changements climatiques, pression sur les essences sensibles, évolution des besoins du marché, attentes sociétales croissantes.

Mais elle traverse aussi un moment riche d'opportunités. Le bois, matériau renouvelable par excellence, est au cœur des transitions écologiques. Sa valorisation locale, exemplairement illustrée ici, est un pilier de la stratégie climatique et patrimoniale que nous portons au niveau cantonal.

La Mise de bois de la Gruyère témoigne de ce que nous sommes capables d'accomplir collectivement.

Elle confirme que la forêt fribourgeoise est un patrimoine vivant et productif, mais aussi fragile, que nous devons continuer de respecter et de gérer avec responsabilité, ambition et cohérence.

Avant de conclure, sur demande des organisateurs et afin de lever certaines craintes, je vais brièvement ouvrir une parenthèse un peu plus politique.

Je pense ici à la motion 2025 GC 276, déposée au Grand Conseil par les députés Éric Barras et Gabriel Kolly, et cosignée par 24 parlementaires. Cette motion demande la suppression des arrondissements forestiers en tant que niveau administratif intermédiaire entre le Service des forêts et de la nature et les triages forestiers.

Son contenu a soulevé de nombreuses craintes et j'aimerais profiter de votre audience pour apporter quelques informations rassurantes, un brin provocatrices, d'une réflexion politique en cours sur l'organisation de la gestion forestière dans notre canton.

Je tiens à vous informer qu'avant même le dépôt de la motion, le service avec le soutien de ma direction a lancé une large réflexion politique sur l'organisation de la gestion forestière dans notre canton qui va évaluer la pertinence de centraliser certaines tâches ou de les rapprocher en fonction de l'évolution du métier, de la technologie, des besoins sociaux, environnementaux et économiques afin de garantir efficience, proximité mais aussi complexité et compétences au meilleur niveau.

Mesdames et Messieurs,

Je tiens à rappeler ici que la filière forêt-bois repose sur une articulation fine entre vision stratégique, expertise technique et présence sur le terrain.

Toute évolution doit donc être réfléchie avec soin, en tenant compte non seulement des coûts et de l'efficacité administrative, mais aussi de la qualité du service rendu, de la proximité avec les acteurs et du maintien d'un accompagnement professionnel solide dans toutes les régions de notre canton.

Cette approche doit être semblable pour tous les services de l'Etat. Le Conseil d'Etat a d'ailleurs pris position avec une acceptation partielle d'un autre mandat déposé par les députés intitulé « Audit des processus administratifs de l'Etat ».

Cet audit a pour objectif d'évaluer l'efficience économique des services de l'Etat et envisager des réformes structurelles dans un contexte financier difficile. Il est essentiel de trouver le bon équilibre entre proximité des services, simplification administrative et efficience.

J'ai contacté les motionnaires en les informant des réflexions en cours au sein du service des forêts. Ils ont donné leur accord pour reporter la décision dans l'attente du résultat de ces études et audit. Il n'y aura donc pas de décision précipitée sans une réflexion complète avec des options ouvertes y compris celle du statut quo.

Je referme la parenthèse politique et vous souhaite à toutes et tous une excellente Mise de bois, de belles découvertes, de fructueuses acquisitions profitez de ces moments de réseautage conviviaux pour développer les belles collaborations à venir.

À toutes celles et ceux qui œuvrent chaque jour dans nos forêts, à ceux qui les transforment, les valorisent ou les protègent, je tiens à vous adresser mes remerciements les plus sincères. Votre engagement est indispensable.

Je me réjouis de partager ce moment avec vous, merci de votre attention.